

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article780>



Le BTS Maintenance Industrielle est maintenu au lycée Fourier d'Auxerre !!!

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Unes de l'année scolaire 2004-2005 -



Date de mise en ligne : mercredi 2 mars 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La mobilisation de tous les collègues du lycée Fourier, avec leurs sections syndicales SNES-FSU, SN-FO-LC, SGEN-CFDT, pour garder ouverte la 1ère année du BTS Maintenance Industrielle à la rentrée prochaine n'a pas faibli depuis la rentrée de janvier 2005. Elle est couronnée de succès !

Tout que nous avons fait :

- Evocation de l'éventuelle suppression du BTS lors de l'interview sur la carte scolaire donnée à *France Bleu Auxerre* début janvier,
- 1er courrier adressé par le **SNES**, par voies postale et électronique, à tous les députés et sénateurs de l'Yonne, ainsi qu'au maire d'Auxerre et au vice-président du Conseil régional en charge des lycées,
- Piqûre de rappel de ce courrier à ceux qui n'avaient pas répondu (tous sauf le député Rolland),
- Courrier du **SNES** au recteur : 4 pages d'arguments justifiant le maintien du BTS dans nos murs,
- Pétition commune **FSU-FCPE** proposée à la signature des parents : plus de 200 retours,
- **Délégation intersyndicale** reçue à l'Inspection académique de l'Yonne le matin de la grève du 20,
- **Délégation intersyndicale** reçue par le maire d'Auxerre samedi matin 15 janvier,
- Parution d'un article dans *L'Yonne Républicaine* du jeudi 20 janvier,
- Parution d'une photo à la Une de *L'Yonne Républicaine* du vendredi 21, suite à la manif du 20 janvier : 66 % de grévistes au lycée Fourier le 20 !
- Enquête dans tous les lycées du département (y compris les LP) pour savoir si des élèves de classes terminales seront candidats à l'entrée au BTS MI à la rentrée 2005,
- Collecte d'offres d'emplois pour démontrer la pertinence de ce BTS sur le marché du travail,



- Interview de la section locale du **SNES** sur le BTS MI dans *L'Yonne Républicaine* du 26 janvier,
- **Délégation intersyndicale** le mercredi 26 janvier reçue au Conseil régional où se réunit le CAEN [\[1\]](#) sous la co-présidence du recteur et de Ph. Baumei, vice-président du Conseil régional en charge des lycées : participation

de 20 collègues et soutien financier à leur déplacement d'une cinquantaine d'autres,

– Intervention forte de la **délégation FSU** sur le BTS MI lors du CTPA [2] réuni au rectorat le 27 janvier et débattant des fermetures de formations,

– **Délégation intersyndicale** reçue au rectorat le mercredi suivant 2 février : présence d'une dizaine de collègues,

– Courrier électronique envoyé par le **SNES** aux élus politiques qui ont répondu : apport de nouveaux arguments,

– Envoi d'une lettre accompagnée d'un questionnaire aux anciens étudiants du BTS MI : plus de 10 retours,

– Nouveau courrier du **SNES**, pendant les vacances de février, aux élus politiques et au recteur, suite à la publication du rapport de l'Inspection générale de l'Education nationale (établi en 2004-2005) sur l'état catastrophique de l'école dans l'Yonne,



Ce que nous avons fait et obtenu montre que nous sommes capables, quand nous le voulons vraiment, quand nous nous en donnons les moyens, quand nous savons y consacrer un peu de temps et d'énergie, que :

tout est possible !

Nous avons su faire plier le recteur sur le BTS MI. Si nous continuons, ensemble, à nous mobiliser, nous le ferons céder sur la 10ème classe de seconde.

Pour maintenir le BTS à Fourier, le recteur a dû demander des moyens supplémentaires au Ministère. Ce que nous avons obtenu pour Fourier, nous pouvons (nous devons !) l'obtenir pour tous les établissements scolaires de l'Yonne et du pays.



Fédération Syndicale Unitaire



[1] CAEN : Conseil Académique de l'Education nationale, sous double présidence Rectorat-Région.

[2] CTPA : Comité Technique Paritaire Académique, présidé par le Recteur, compétent sur la carte scolaire des lycées, l'ouverture ou la fermeture

des formations.